



## Attribution tardive du numéro de SS

Par **DDA**, le **30/03/2017** à **21:30**

Bonjour,

Depuis 2015 j'ai déposé une demande d'attribution d'un numéro définitif de SS. Un an après, en 2016, j'ai réussi à recevoir un numéro provisoire. Puis, je n'arrêtais pas de recevoir des lettres de la part de la CPAM ou l'URSSAF pour renvoyer des documents manquants. La dernière lettre reçue date du 20 octobre 2016. J'ai envoyé en LRAR toutes les pièces qui étaient demandées: l'original de l'acte de naissance, l'acte de naissance traduit etc. Sans réponse de leur part, je suis allée à la CPAM pour me renseigner sur l'avancement de mon dossier et ils m'ont dit qu'ils avaient rien reçu. Finalement, j'ai dû faire une réclamation auprès de la poste et j'ai reçu une réponse comme quoi la LRAR comportant tous mes documents à été déposée le 9 janvier 2017. Comment pourrais-je procéder maintenant?

Par **MAne**, le **03/04/2017** à **21:22**

il faut attendre la certification de votre état civil : la durée est variable selon les cas (de quelques semaines à plusieurs mois une fois le dossier complet)

Par **DDA**, le **05/04/2017** à **12:16**

Je vous remercie de votre réponse.